

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2023

L'Assemblée générale ordinaire de l'ATSCAF du Calvados s'est tenue le 11 décembre 2023, à 16h30 dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Caen-Gambetta, Place Gambetta, sous la présidence de M. Michel GIRONDEL.

80 adhérents étaient présents et 20 avaient donné pouvoir.

M. Michel GIRONDEL souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie particulièrement pour leur présence M. Patrick DAMY, Délégué Régional de l'ATSCAF et M. HOUTTER, ancien Directeur Régional des Finances Publiques de Basse-Normandie et du Calvados.

Les différents points de l'ordre du jour ont été successivement abordés.

Rapport général d'activité

Une remontée du nombre des adhésions doit être observée aussi bien au plan national (36 174), que départemental.

Au 31 août 2023, l'ATSCAF compte 45 adhérents de plus que l'année précédente.

Les attentes des adhérents d'aujourd'hui sont plus axées sur la consommation que sur l'esprit de corps.

Les adhérents sont en demande d'activités ou d'offres de loisirs à des tarifs attractifs. Nous devons continuer à proposer des loisirs peu coûteux pour nos adhérents et si possible pour l'ATSCAF.

Au 11 décembre 2023, l'ATSCAF Calvados compte 407 adhérents, dont 53,5 % du Ministère des Finances.

Compte-rendu des sections

ACTIVITÉS SPORTIVES

Badminton :

La section s'est maintenue à 10 sportifs. Les joueurs ont mis en place une soirée portes ouvertes avant la fin de saison 2022-2023. Cette soirée a suscité l'intérêt de quelques nouveaux adeptes qui ont finalisé leur inscription depuis.

Pour la rentrée 2023, un nouveau responsable de section a été élu par les joueurs. M. Quentin BLOHORN, agent à l'ESI de Caen, occupe aujourd'hui cette fonction.

Merci à Didier LEVAVASSEUR d'avoir maintenu le groupe dans l'attente d'un représentant du MEFSIN.

Course à pied :

La section compte 5 coureurs, dont une femme, qui continuent d'enchaîner courses, trails, triathlon, marathons et semi.

Chaque mois sur la lettre d'information, le récapitulatif de leurs exploits est édité.

Gymnastique – Stretching postural – Pilates - Sophrologie – Marche nordique :

Toutes ces activités sont pratiquées au Centre de la Haie Vigné ou au gymnase de la Grâce de Dieu mais sont également proposées aux agents actifs des administrations financières sur leur pause méridienne.

L'animation de ces différentes disciplines est confiée, soit à une même salariée de l'association, soit à des intervenants externes sous le régime d'auto-entrepreneur.

Pour l'exercice 2022-2023, 72 adhérents ont bénéficié de ces séances.

Seule ombre au tableau : la charge salariale qui atteint plus de 14.400 € et n'est compensée que partiellement par les participations demandées aux pratiquants.

A l'avenir, la question du maintien de ces séances, conditionnée à un nombre suffisant de pratiquants, se pose donc sérieusement.

Yoga :

Une salariée de l'association anime deux séances au choix le jeudi au Centre sportif de la Haie Vigné.

L'animatrice propose aussi ses services aux agents financiers actifs, au Centre des Finances Publiques de la Place Gambetta, au cours de leur pause méridienne du vendredi.

Une autre professeure auto-entrepreneuse intervient également à l'Insee et au Centre des Finances Publiques de la Délivrande à Caen.

Le coût du financement eu égard au rapport entre le poids de la charge salariale inhérente à son fonctionnement et le nombre de participants qui en bénéficient se pose également pour cette activité.

Omnisports :

- Football :

L'équipe de football calvadosienne a disputé et remporté le 1er tour de la Coupe Nationale Inter-Finances (CNIF), contre la Seine Maritime, le Val d'Oise et l'Oise.

Après un déplacement sur Lille pour le 2ème tour, l'équipe s'est inclinée non sans se battre valeureusement.

- Cyclisme :

Maxime De Saint Denis se classe fièrement à la 9ème place au trophée cyclisme 2022, à Vittel, parmi les 101 participants.

Pétanque :

Par rapport à l'année précédente, l'effectif a doublé et est réparti de la manière suivante : 11 femmes et 9 hommes.

Les parties de pétanque se jouent tous les mardis après-midi à 14h rue du Thibet face au collège Monod, dans le quartier de la Folie Couvrechef, du 1er janvier au 31 décembre.

Pour resserrer les liens, les participants se retrouvent un samedi de Printemps autour d'une bonne table.

Randonnée pédestre :

75 adhérents participent à cette activité qui se déroule le jeudi (10 km) et le vendredi (6 km).

Pour le pique-nique annuel précédé d'une belle marche sportive, les randonneurs et leurs amis se sont retrouvés jeudi 29 juin 2023 au Château de Brouay.

Ce moment convivial a réuni près de 80 personnes qui ont pu profiter d'un cadre idyllique grâce à la générosité du propriétaire des lieux et la bonne relation qu'il entretient avec le cuisinier Joël !

Taiji Quan :

Cette section a été créée grâce au volontariat de Corinne. Les séances se déroulaient le lundi au Calvaire-Saint-Pierre avec une dizaine de participants. Cependant, au fil de l'année la fréquentation a diminué et Corinne a été appelée sur d'autres projets.

Tennis :

Pour la CNIF 2022-2023 les équipes féminine et masculine étaient engagées.

- Équipe féminine :

- 1er tour gagné par forfait
- 2ème tour perdu à domicile

A noter qu'elles n'étaient que 2 et n'ont rien lâché ! L'équipe féminine cherche toujours à recruter.

- Équipe masculine :

- 1er tour gagné par forfait
- 2ème tour gagné à domicile

- 3ème perdu à domicile

Pour la saison prochaine, l'équipe s'est renforcée ! Une pleine réussite est souhaitée.

Championnat Entreprises : L'équipe Hommes est toujours engagée et a fait de belles rencontres sur toute la saison.

Tennis de table :

Si dans cette discipline aucune équipe ne se trouve engagée en championnat ou en CNIF, il existe toujours un petit noyau de mordus qui jouent pour le plaisir au complexe sportif de la Haie Vigné, rue de Bayeux, à Caen.

Le manager, Jean-Philippe Chardron, sera ravi d'accueillir de nouveaux venus souhaitant simplement échanger quelques balles dans une ambiance non de compétition mais de convivialité.

La ville de Caen met deux créneaux à la disposition de nos pongistes : le mardi de 20h00 à 22h00 et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Seule condition : être adhérent de l'Atscaf.

=====

ACTIVITÉS CULTURELLES

Anglais :

Après maintes recherches parmi nos collègues « bénévoles potentiels » et nos relations personnelles, Céline Grente, professeure d'anglais diplômée a rejoint l'Atscaf pour le plus grand bonheur des élèves.

Elle a été recrutée avec le statut de salariée

Les cours ont lieu dans l'ancienne mairie de Venox le mercredi de 18h15 à 19h45.

Au titre de la saison 2022-2023, nous comptons 10 élèves.

Broderie et Dentelle :

Les onze pratiquantes se réunissent un mardi, un jeudi et un samedi par mois à la Maison de Quartier de Venox toujours dans une ambiance studieuse et créative.

Certaines de leurs œuvres sont habituellement exposées au Salon des Artistes.

Espagnol :

C'est un petit groupe soudé de 4 personnes, en comptant la professeure. Les cours se déroulent toujours dans une ambiance à la fois studieuse et décontractée !

Vous pouvez les rejoindre, cependant ce cours est prévu pour des élèves d'un niveau avancé.

Cette activité se déroule dans une salle de formation du Centre des Finances publiques de Caen-Gambetta le mercredi à 17h30.

Généalogie :

L'effectif a doublé sur cette saison, soit 15 inscrits, l'ambiance est toujours aussi agréable. La saison s'est terminée par une sortie sur le terrain sous forme d'un jeu de piste à Dragey.

Informatique :

Suite à difficulté de local adapté sur la saison précédente, la section informatique a repris du service en septembre 2022 à la Maison de Quartier rue Neuve Bourg l'Abbé.

Quelques fidèles ont pu retrouver notre informaticien Christian sur cette saison.

Pour la saison 2023-2024, l'activité s'arrête car Christian n'avait plus l'impression de coller aux envies des participants.

Vidéo :

La section est en sommeil depuis la difficulté de gestion due à la crise Covid.

M. Pierre-Marie HUBERT peut proposer un film d'une durée de 1h30 sur la Tasmanie. Celui-ci devrait être complété par un film d'une durée de 3/4 d'heure.

M. HUBERT présente également le festival organisé par l'Association « Aventure du Bout du Monde » le 23 mars 2024 à l'Espace Tandem à Caen où seront diffusés un film sur le Botswana et un autre sur l'Iran.

Jeux de Société :

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00 à la Maison de Quartier Centre de Caen, 9 rue Neuve Bourg l'Abbé, pour un bon moment de détente en pratiquant différents jeux (le Tarot, qui a beaucoup de succès, mais aussi Belote, Scrabble, Rummikub, Skyjo, Uno, 6 qui prend ...).

Cette année, nous avons accueilli quelques nouveaux et sommes 22 adhérents.

Le local est très spacieux et nous permet d'accueillir d'autres membres de l'Atscaf qui souhaiteraient nous rejoindre.

La section a la chance de pouvoir poursuivre l'activité au cours des petites vacances scolaires pendant lesquelles le local reste ouvert.

Œnologie :

19 amateurs de vin ont suivi 5 séances sur cette saison, une séance doit être rattrapée sur la saison 2023-2024.

Les cours d'Emmanuel Ménard, œnologue de Terroir-Dit-Vin à Falaise, sont toujours aussi complets et instructifs.

Au cours de ces séances ces amateurs ont pu découvrir diverses régions viticoles, leurs terroirs et déguster à chaque séance 2 sortes de vin de ce terroir.

Ces réunions ont lieu le 1er mercredi de chaque mois à la Salle de Quartier de Vaucelles à CAEN.

Peinture :

En 2022-2023, 6 adhérents ont participé à ce cours d'aquarelle chaque lundi de 17h00 à 19h00 à la Maison de Quartier de Saint-Paul avec une nouvelle professeure, Laurie NOYELLE, diplômée des Beaux-Arts.

La saison 2023-2024 pourrait-être la dernière si nous n'atteignons pas le nombre de 10 élèves.

=====

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Tourisme :

- L'Île de Rhodes : L'année atscafienne en matière de tourisme a commencé du 2 au 9 octobre 2022 par un séjour « all inclusive » dans la belle île méditerranéenne de Rhodes. Dans une ambiance conviviale, 30 participants ont pu découvrir cette île très touristique.

- L'Écosse : Du 25 mai au 2 juin 2023 les 32 voyageurs ont pu participer à ce voyage très agréable qui a bénéficié d'une belle météo.

Pour la saison 2023-2024 :

- Les Baléares : 52 personnes ont participé à ce séjour du 6 au 13 septembre 2023.

- Le Cambodge : ce voyage, pour lequel 36 personnes sont inscrites, est programmé pour le mois de mars 2024.

- L'Île de Malte : pour ce séjour prévu du 25 septembre au 2 octobre 2024, les inscriptions sont en cours. Actuellement, 41 inscriptions sont enregistrées sur ce séjour qui peut en accueillir 50.

Séjours Découverte :

- Bourgogne : 52 participants ont profité de ce séjour du 7 au 9 septembre 2022, avec une météo magnifique.

- Reims : du 20 au 23 juin 2023 ce sont 48 Atscafiens qui sont partis découvrir la région de Reims.

Pour 2024, le voyage prévu à Brest, limité à la capacité d'un bus, a affiché complet très rapidement.

L'activité « Voyages Découverte » a toujours été bénéficiaire.

Au niveau du tourisme, il n'y a pas de subvention de l'Atscaf Fédérale.

=====

ACTIVITÉS INTERSECTIONS

Salon des Artistes :

C'est une saison 2022-2023 sans activité pour le Salon des Artistes suite à un décalage quant à la disponibilité du lieu d'exposition du Vieux-Saint-

Sauveur, le salon ayant ouvert ses portes en janvier 2022 puis en septembre 2023.

Le Salon de la saison 2023-2024 sera évoqué plus en détail lors de notre prochaine Assemblée Générale. Ce salon est programmé du 7 au 13 octobre 2024 dans le même lieu.

C'est un beau local mais plus petit que la salle du Sépulcre , ancien lieu d'exposition, d'où l'absence désormais d'invité d'honneur .

De petites chapelles permettent de mettre les œuvres en valeur. C'est un salon régional d'artistes (Manche, Orne, Eure).

La Randonnée de la Côte Fleurie :

Le 2 avril 2023, pour cette nouvelle randonnée des 20 et 10 km, ce sont 220 marcheurs qui ont participé, soit une cinquantaine de plus qu'en 2022.

Les randonneurs ont apprécié ce parcours et notamment le passage aux Falaises des Vaches noires.

La mairie de Villers-sur-Mer nous accompagne aimablement sur cet évènement. Nous remercions les bénévoles et la Direction Départementale des Finances Publiques pour le soutien logistique. Leur contribution est indispensable à la bonne organisation.

Le Petit Bal :

A la Salle des Fêtes d'Epron, 60 convives ont participé au petit bal du 18 février 2023.

La soirée a pris une autre tournure, marquée par l'absence du musicien Leilo Viscaino, victime d'un accident de la circulation.

L'animation a été menée par Claude ECOLASSE et la maxi-tombola qui a permis à la section de contenir son budget.

Quant au repas proposé par le traiteur Grandsire, il s'est avéré à la hauteur comme à son habitude.

Pour 2024, le petit bal est fixé au 17 février 2024. Il sera demandé 45,00 € par participant. La salle peut accueillir 80 personnes et la danse sera de retour jusqu'à 2h00 du matin !

Groupe de lecture :

L'un de nos adhérents, Patrice ARNOULT, est intervenu pour expliquer qu'il souhaite partager son attirance pour la lecture. Il propose aux adhérents intéressés par les joies de la lecture de contacter la secrétaire de l'Atscaf.

=====

L'assemblée vote le rapport de l'ensemble des sections : ce rapport général d'activité est adopté à l'unanimité.

=====

Rapport financier

Le président, M. Michel GIRONDEL, donne alors la parole à Mme Any-France HERBET, trésorière, qui a établi le rapport financier pour la saison 2022-2023.

Abstraction faite des opérations des sections qui font l'objet d'une comptabilité annexe, voici, à titre indicatif, les principaux postes de recettes et de dépenses de la section départementale au titre de l'exercice 2022-2023 qui couvre la période allant du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Les Recettes :

Elles se sont élevées à 43 850 €.

Au sein de ce montant, le produit brut des cotisations des adhérents s'établit à 9 846 €. La part nette nous revenant est de 6 606 €, la différence, soit 3 240 €, étant reversée à l'ATSCAF Fédérale.

L'ATSCAF Fédérale nous a versé 8 378 € de subvention de fonctionnement (pour le sport et la culture) et 1 025 € pour les rencontres de Coupes Nationales Inter-Finances.

Parmi les autres principaux postes de recettes figurent :

- le reversement de 23 048 € des sections « gymnastique, yoga, stretching, pilates, sophrologie, marche nordique » et « anglais » au titre des salaires payés aux monitrices et moniteur
- la participation des adhérents au cours d'anglais : 460 € et Taiji Quan : 550 €
- les intérêts du Livret A, comptabilisés pour 533 €
- et enfin les produits exceptionnels se sont élevés à 10 € (trop perçu sur cotisations).

Les Dépenses :

Elles se sont élevées à 51 779 € dont 20 149 € représentent les subventions de fonctionnement versées aux sections, ventilées comme suit :

- 19 249 € pour leur fonctionnement
- 900 € pour les rencontres Coupes Inter-Finances.

Pour mémoire, la part des cotisations reversées à l'ATSCAF Fédérale a été de 3 240 €.

Le poste « salaires et charges » a représenté une charge 25 753 €. Il couvre la rémunération des animatrices des sections gymnastique, marche nordique, yoga, stretching postural, sophrologie et anglais ainsi que celle du moniteur de Pilates.

Cotisation médecine du travail : 391 €

L'inscription au Marathon de la Liberté soit 120 €

Les frais généraux de fonctionnement se sont élevés à 1 810 €.

La participation à la traversée des grèves du Mont St Michel, organisée par l'ATSCAF de la Manche, et à laquelle ont participé quelques-uns de nos adhérents pour un montant de 24 €.

Les frais de tenue de tous les comptes à la Société Générale ont représenté une dépense de 196 €.

Et enfin les charges exceptionnelles se sont élevées à 96 € (12 € pénalité URSSAF, chèque de 23,40 € égaré mais encaissé, 10 € régularisation chèque Rando Côte Fleurie et 50 € cadeau à l'animatrice de Taiji Quan qui a enseigné sans rémunération).

Le compte de résultat qui découle du rapprochement des dépenses et des recettes et intégrant la comptabilité annexe des sections, fait apparaître un déficit de 8 295 €.

Analyse des causes de ce déficit :

- Baisse du nombre des adhérents depuis plusieurs années ;
- Baisse des recettes de la Randonnée de la Côte Fleurie qui alimentaient les ressources de l'ATSCAF ;
- Poids des charges sociales et des salaires suite à la mise en place des activités avec recours à des salariés et non des bénévoles comme animateurs ;
- Les subventions versées par l'ATSCAF Fédérale sont versées sur toutes les ATSCAF locales et la répartition est calculée à partir des activités N-1 ainsi que le nombre d'adhérents, de fait, elle diffère d'une année à l'autre ;
- Les activités « Voyages », « Découverte » et « Commandes groupées » sont à l'équilibre.

Mesures prises pour arriver à l'équilibre financier au titre de l'exercice 2023/2024(CA du 28 août 2023)

- Anglais : augmentation de la cotisation annuelle de 50 à 80 €.
- Généalogie : augmentation de la cotisation annuelle de 20 à 30 €.
- Peinture : la cotisation passe à 180 € mais si le nombre de participants n'augmente pas sur la saison 2023-2024, l'activité sera supprimée.
- Yoga/Pilates/Stretching/Stretching Postural/Body Gym : augmentation de la cotisation annuelle de 88 à 100 €. A noter qu'un forfait de 150 € est pratiqué pour le cumul des activités Body Gym et Stretching Postural le mardi soir.
- Randonnée de la Côte Fleurie : les droits d'inscription passeront de 10 à 12 € pour les randonneurs adultes et de 5 à 6 € pour les enfants.
- Randonnée : augmentation de la participation de chaque randonneur à 2,50 € au lieu de 2 € au pot à l'issue de la marche.
- Marche nordique : augmentation de la cotisation annuelle de 98 € à 110 €.
- Augmentation de la participation au barbecue annuel de la randonnée.
- Augmentation de la participation au Petit Bal.
- Augmentation des adhésions.
- Abandon de la fête des 60 ans de l'ATSCAF du Calvados.
- Bilan de la situation en avril-mai 2024.
- Mise en place d'un seuil pour les activités (9 participants).

Subventions 2022-2023 :

Subventions 2022-2023	
Course à pied	400,00 €
Gym et Marche nordique	8 500,00 €
Peinture	900,00 €
Randonnées pédestres	1 400,00 €
Ski + Omnisports	750,00 €
Tennis	60,00 €
Côte Fleurie	520,00 €
Badminton	0,00 €
Salon Arts plastiques	0,00 €
Jeux de société (compte général)	35,39 €
Vidéo	100,00 €
Découvertes Excursions	0,00 €
Voyages	0,00 €
Pétanque	200,00 €
Yoga	4 800,00 €
Œnologie	40,00 €
Manif exceptionnelle Bal	1 000,00 €
Généalogie	544,00 €
Anglais (compte général)	1 138,00 €

Vérification des comptes de gestion 2022-2023 :

Le 1er décembre 2023, se sont réunies Mesdames Maryse FAUQUET, Ginette GARCERIES et Chantal JOUVIN pour la vérification des comptes de gestion 2022-2023.

La commission de contrôle a rapproché les pièces comptables de novembre 2022 et mai 2023.

La commission a constaté que peu de chèques ont été établis car ceux-ci ont été remplacés par des virements.

Les contrôles ont porté sur toutes les sections, soit seize sections.

La commission félicite les comptables pour leur dévouement, bien que les pièces aient été parfois envoyées tardivement.

Une mention particulière à la trésorière Mme Any-France HERBET pour la tenue des comptes.

=====

Les comptes financiers sont approuvés par l'unanimité de l'assemblée sauf une abstention.

=====

Vote sur les cotisations 2024-2025 :

Proposition des nouvelles cotisations selon le tableau suivant :

Catégorie d'adhérent	Montant
Agents du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle – MEFSIN (Actifs ou Retraités)	25,00 €
Extérieurs	30,00 €
Conjoints	20,00 €
Enfant à charge pratiquant une activité à l'ATSCAF 14	20,00 €
Adhérent autre ATSCAF locale	10,00 €
Première adhésion agent MEFSIN	10,00 €

=====

Les nouvelles cotisations sont approuvées par l'unanimité de l'assemblée sauf deux abstentions.

=====

Orientations pour l'année 2024

- Accroître le nombre des adhérents par des propositions innovantes ;
- Rétablir un équilibre financier ;
- Renforcer l'équipe dirigeante ;
- Maintenir les activités existantes et développer de nouvelles activités ;
- Favoriser les adhésions des actifs ;
- Réussir les deux moments forts de l'association: la Randonnée de la Côte Fleurie, et le Salon des Artistes ;
- Poursuivre la dématérialisation des échanges par la messagerie électronique et le site Internet avec la lettre d'information mensuelle ;
- Poursuivre la coopération engagée avec les autres ATSCAF de Normandie.

Intervention du Délégué Régional :

M. Patrick DAMY, délégué régional, précise que l'adhésion à l'ATSCAF Calvados donne droit aux activités des autres ATSCAF Normandes.

Au niveau de la CNIF, il est souhaitable de présenter des équipes sous une bannière normande. Cela existe déjà pour le tennis et le football. Les déplacements sont à gérer mais ne posent pas trop de problèmes. Cela permet une représentation de la Normandie dans chaque section.

De son côté, l'ATSCAF Seine-Maritime essaie de créer des liens avec les ATSCAF du Nord.

La mutualisation permet des échanges d'idées.

Il est précisé que l'ATSCAF du Calvados a réuni le 23 juin 2023 les responsables des ATSCAF de Normandie pour une réunion de travail fructueuse qui sera renouvelée tous les ans.

Élection des membres du Conseil d'Administration :

M. Philippe DESLANDES, n'assurant plus la gestion de la section des commandes groupées, n'est plus membre de droit du Conseil d'Administration et postule donc pour devenir membre élu de ce Conseil.

Cette candidature est validée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Conseil d'Administration	
Bernard TRICHET	Président d'honneur
Michel GIRONDEL	Président
Yvonne GENIN	Vice-Présidente
Claude ECOLASSE	Vice-Président
Elisabeth VAUCLAIR	Secrétaire générale
Philippe DESLANDES	Secrétaire adjoint
Any-France HERBET	Trésorière
Françoise DUBOIS	Trésorière adjointe

Il convient de préciser que M. TRICHET a cessé ses fonctions de Directeur Départemental des Finances Publiques au 1^{er} décembre 2023.

La présidence sera proposée au nouveau directeur dès sa nomination.

Autres membres élus du bureau :

Marie-Léone GUILLOUET, Jean-Paul BRETON, Christian LIARD, Céline RANDRIAMBOLOLONA, Aurélien GUILHAUMON, Thierry SILLARD, Éliane GEORGES, Francis DUMOULIN, Jean-Michel DELAFONTAINE Michel BLANCHETIERE, Joëlle YVRANDE.

Questions diverses

L'assemblée générale de l'ATSCAF Fédérale est fixée au 28 mars 2024.

M. Michel GIRONDEL se propose pour représenter le Calvados à cette assemblée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

=====

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, M. Michel GIRONDEL, remercie l'assemblée et lève la séance à 18h35.

La secrétaire générale,



Elisabeth VAUCLAIR